



FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION N°

Pèlerinage à Lourdes

Du jeudi 20 juillet au mardi 25 juillet 2023

Clôture des inscriptions le 20 mai 2023

Hausse du prix de 50€ à compter du 10 mai

Direction des pèlerinages

12 place de Lavalette - CS 90051
38028 GRENOBLE Cedex 1
Tél : 04 38 38 00 36
pelerinages@diocese-grenoble-vienne.fr
Permanences : mardi 8h30 à 12h00 - jeudi 13h45 à 16h30
N° immatriculation ATOUT France : IM038110025
N° contrat MSC Pro : 0020820035000287
N° client Garantie financière : ATRADIUS N°543870

Hospitalité Dauphinoise

12 place de Lavalette - CS 90051
38028 GRENOBLE Cedex 1
Tél : 04 38 38 00 38 (Demander Hospitalité)
hospitalite@diocese-grenoble-vienne.fr
Permanence : mardi 8h30 à 11h30

Merci de remplir entièrement cette feuille (recto-verso) en vue de votre inscription

o Hospitalier

o Accompagnant Hôtel La Croix des Bretons

Coordonnées du malade que vous accompagnez : NOM : _____ Prénom : _____
Adresse : _____

Mme Mr Sr Père NOM : _____ Prénom : _____

Date de Naissance (*) : _____ Tél domicile : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____ Paroisse : _____

E-mail (inscrire lisiblement) : _____

Tél portable : _____ Je viens pour la 1^{ère} fois à Lourdes avec le diocèse : oui non

(*) Pour les mineurs, remplir une fiche sanitaire de liaison **et** pour ceux non accompagnés de leurs parents, remplir une autorisation parentale. Documents à demander à la direction des pèlerinages ou à télécharger sur le site :

https://www.diocese-grenoble-vienne.fr/pelerinages_diocese.html

Personne hors pèlerinage à contacter en cas d'urgence (à compléter obligatoirement) :

Mme Mr : NOM _____ Prénom : _____

Tél fixe : _____ Tél portable : _____ Lien de parenté : _____

VOYAGE EN CAR - Cocher le lieu de départ :

Grenoble (24 rue Louise Michel - parking piscine Louise Michel) Vienne (Lycée Robin, Ste Colombe) sans transport

HEBERGEMENT - Je désire une chambre : 1 lit (avec supplément) / 2 lits / 1 lit couple / 3 lits (pour jeunes et familles)

Je désire partager ma chambre avec _____

INFORMATION POUR L'HOTEL : Merci de nous signaler vos régimes alimentaires ou toutes particularités que vous jugez utiles que nous transmettions à l'hôtel : _____

Je prépare ou je viens de recevoir un sacrement de l'initiation chrétienne (baptême, confirmation, eucharistie)

REGLEMENT (par personne)

Chèques vacances acceptés : veiller à noter votre adresse et ne pas remplir la case prestataire

Chèque(s) à l'ordre de **DIRECTION DES PELERINAGES**.

Le montant total du pèlerinage est à régler à l'inscription. Paiement fractionné possible, devant être soldé avant le 4 juillet 2023.

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE ZONE – Merci.

TARIF DU SEJOUR : frais d'inscription, transport et hébergement Eco+ (*) en pension complète en CHAMBRE DOUBLE du dîner du 1^{er} jour au déjeuner (pique-nique) du dernier jour
TARIF 1 HOSPITALIER ou ACCOMPAGNANT : 410€ en chambre double
TARIF 2 HOSPITALIER Jeunes et famille exclusivement : 392€ en chambre triple
TARIF 3 ENFANT D'HOSPITALIER : 0-3 ans 200€ 3-5 ans 305€ 6-10 ans 355€
TARIF 4 JEUNE 17-30 ans (1^{ère} inscription comme hospitalier(e)) : 200€ sans aucune autre réduction
TARIF 5 ETUDIANT : à partir du 2^{ème} pèlerinage : 250€ sans aucune autre réduction (fournir copie carte étudiant)
TARIF 6 JEUNES 18-35 ans participant aux JMJ avec le diocèse : 250€ sans aucune autre réduction (fournir copie inscription JMJ)
(*) Prestation négociée : linge de toilette et gel douche uniquement à l'arrivée. Pas de ménage pendant le séjour.

Tarif	Montant	Mode de règlement	Date(s)	Montant(s)
retenu suivant les indications ci-dessus :				
Supplément chambre individuelle	+140€	+	En espèces :	
Sous-total				
Réduction Hospitalité, cocher ce qui vous concerne :			Chèque(s)	
O J'ai fait 1 stage depuis le dernier pèlerinage	- 250€	-		
O J'ai déjà fait 1 pèlerinage avec l'hospitalité	- 110€	-		
O Enfant jusqu'à 16 ans au service des malades	- 100€	-		
O Je viens comme hospitalier pour la 1 ^{ère} fois (mais pas comme accompagnant)	-40€	-		
Sous-total		-	En chèque(s) vacances :	
Réduction transport : si sans transport	-100€	-		
Sous-total				
Bon de tombola hospitalité (*1)	-100€	-		
Participation hospitalité exceptionnelle (*2)			Bon :	
Bon joint numéro :				
Sous-total				
Hausse à partir du 10 mai	+50 €	+		
Total dû par personne		=	Total réglé	
Visa de l'hospitalité :				

(*1) Bon de participation hospitalité (bon blanc à joindre obligatoirement) : N° de série : _____ N° du bon blanc : _____

(*2) En cas de difficulté financière, faire une demande par mail à : **hospitalite@diocese-grenoble-vienne.fr**

Conditions Générales et de participation financière : Nos pèlerinages sont effectués selon les conditions générales conformes aux articles L211-1 à L211-23 du Code du Tourisme actualisé au 1^{er} juillet 2018, aux dispositions des articles R211-1 à R211-40 du même code, ainsi que des arrêtés fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation de voyages et de séjours. Un résumé de vos droits est à votre disposition, conformément à l'arrêté du 1^{er} mars 2018. L'ensemble des garanties de la Mutuelle St Christophe est également consultable. Tous ces documents sont à votre disposition au bureau des pèlerinages, aux horaires des permanences, et sur le site du diocèse, rubrique « vivre sa foi », page « pèlerinages diocésains, bouton « conditions générales » https://www.diocese-grenoble-vienne.fr/CGV_pelerinages.html

Numéros d'urgence en cas de sinistre : Dans tous les cas, Informer la directrice des Pèlerinages du sinistre : **07 45 00 19 86**

24/24 urgences Lourdes : 05 62 43 80 60

Accident corporel, rapatriement, besoin d'assistance : avant toute autre intervention, appeler le numéro d'urgence 24h/24h - Mutuelle St Christophe Assistance : **01 55 92 26 16**

Accident matériel, tout événement mettant en cause l'assurance : avant toute autre intervention, contacter - Mutuelle St Christophe Assurances : **01 56 24 76 00**

Conditions particulières : Les conditions particulières de ce pèlerinage sont constituées du programme prévisionnel, des caractéristiques des hébergements et des moyens de transport, de la liste des prestations comprises ou non comprises, des conditions de règlement et d'annulation. Elles sont disponibles au bureau des pèlerinages pendant les permanences, et sur le site du diocèse uniquement pendant la période des inscriptions.

Conditions d'annulation : En cas d'annulation avant le départ de la part du pèlerin, une somme de 60 € sera retenue par la Direction des Pèlerinages pour frais de dossier, le reste sera remboursé. En cas d'annulation avant le départ de la part du pèlerin pour cause médicale justifiée, la somme versée lui sera intégralement remboursée. En cas d'impossibilité de partir pour un pèlerin, il peut céder sa place à une autre personne qui accepte les conditions du présent voyage. En cas d'annulation, avant le départ, de la part de la direction des Pèlerinages (par exemple nombre d'inscrits inférieur au minimum indiqué) l'intégralité du montant versé par le pèlerin lui sera remboursée, sans qu'il puisse prétendre à une indemnité supplémentaire.

Information sur les données personnelles : Les informations recueillies sont utilisées à des fins de traitement de votre inscription et de gestion du pèlerinage. En m'inscrivant, j'accepte que la direction des pèlerinages du diocèse de Grenoble-Vienne utilise mes coordonnées pour m'envoyer ses propositions de programmes. Les données seront conservées tant que je resterai en contact avec la direction des pèlerinages. Aucune information ne sera ni cédée, ni transmise à un tiers. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, renforcée par le RGPD du 24 avril 2016 mis en application le 25/05/2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, suppression ou rectification des informations vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant par email à : protectiondesdonnees@diocese-grenoble-vienne.fr

En m'inscrivant, j'autorise la direction des pèlerinages à utiliser, uniquement dans le cadre de son activité, les photos et vidéos qui pourraient être prises de moi. En signant ce bulletin, je reconnais avoir pris connaissance du programme prévisionnel, des conditions de transport et d'hébergement, de la participation financière, ainsi que des conditions générales et des garanties de la Mutuelle Saint Christophe.

Je fais une copie de ce bulletin qui fait office de contrat que je conserve.

Fait à _____ le _____ Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »